

Pour diffusion le 14 mars à 6 h
Rediffusion le 14 mars à 10 h

Communiqué de presse

Budget 2023-2024

La FPPE-CSQ réclame de l'aide urgente pour les élèves à besoins particuliers

Montréal, le 14 mars 2023. – À l'approche du budget provincial, la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ), qui représente les psychologues, les orthophonistes, les orthopédagogues, les psychoéducateurs, etc., réclame une aide urgente pour les élèves à besoins particuliers.

« Posez la question à n'importe quel acteur du réseau scolaire public : tout le monde vous dira à quel point nous vivons une année scolaire difficile. La pandémie n'a pas seulement engendré des retards d'apprentissage, elle a créé de grandes lacunes en matière de socialisation pour les enfants et exacerbé les inégalités sociales. Sur le terrain, le personnel professionnel du réseau fait face à une augmentation sans précédent des situations complexes nécessitant une intervention rapide : anxiété et détresse psychologique, signalements à la Direction de la protection de la jeunesse, épisodes de violence, équipes de crise, etc. », affirme Jacques Landry, président de la FPPE-CSQ.

La réforme du financement des services aux élèves en difficulté encore retardée

Depuis 2018, le ministère de l'Éducation promet d'assouplir les processus administratifs pour améliorer l'accès aux services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA). Pour atteindre cet objectif, le modèle de financement et l'organisation des services doivent être transformés.

Malheureusement, rien ne bouge : le Ministère a annoncé la semaine dernière qu'il reporte encore une fois sa réforme.

En parallèle, le projet d'ajout de personnel de soutien en aide à la classe a le vent dans les voiles. Ce projet est fort intéressant, mais il ne permet pas de répondre aux besoins de plus en plus complexes et diversifiés des élèves HDAA.

Un virage prévention-intervention

La FPPE-CSQ propose de repenser l'offre de services aux élèves à besoins particuliers. Le Ministère doit faire prendre un virage prévention-intervention aux services professionnels et implanter des équipes multidisciplinaires, en particulier au primaire. Des seuils de services professionnels et une organisation cohérente et équitable des services complémentaires sont nécessaires.

Ces recommandations rejoignent d'ailleurs celles du Protecteur du citoyen dans le rapport d'enquête [L'élève avant tout](#) (2022), portant sur les services adaptés aux besoins des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

« Comme psychoéducateur ayant travaillé au primaire pendant des années, je sais à quel point le travail collaboratif fait toute la différence. Les différentes ressources professionnelles, dont les psychoéducatrices, ergothérapeutes et orthopédagogues, doivent travailler ensemble : chacun possède sa lunette, son expertise et ses stratégies. Quand un ou une professionnelle a le temps d'observer un élève en classe, de discuter avec l'enseignant-e, de réfléchir avec ses collègues et la direction, il devient possible d'assurer une bien meilleure prise en charge des besoins de l'enfant et d'agir en amont, avant qu'une difficulté devienne une situation explosive », poursuit le président de la FPPE-CSQ.

« Améliorer l'accès aux ressources professionnelles scolaires ne faisait pourtant pas partie des sept priorités présentées par le ministre de l'Éducation. J'espère que l'exercice budgétaire 2023-2024 sera l'occasion de rectifier le tir et qu'on y trouvera des solutions concrètes et structurantes pour prendre soin de tous les élèves, y compris celles et ceux qui ont des besoins particuliers », conclut Jacques Landry.

-30-

Profil de la FPPE-CSQ

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente 19 syndicats regroupant 11 000 membres répartis dans la quasi-totalité des centres de services scolaires du Québec, francophones et anglophones, ainsi que des commissions scolaires crie et Kativik. Elle compte parmi ses membres différentes catégories de personnel dans les secteurs administratif, pédagogique et dans les services directs aux élèves (entre autres, psychologues, psychoéducatrices et psychoéducateurs, orthophonistes, conseillères et conseillers d'orientation, orthopédagogues, etc.).

Renseignements

FPPE-CSQ

Karine Lapierre

Conseillère en communication, FPPE-CSQ

Cellulaire : 514-213-4412

Courriel : fppe.lapierre.karine@lacsq.org